

COVID19 - Les bonnes pratiques à destination des entreprises et salariés des entreprises de transport de fonds et traitement de valeurs

Guide des bonnes pratiques à destination des entreprises et salariés des entreprises de transport de fonds et traitement de valeurs pour prévenir la propagation du COVID 19

Les activités de transport de fonds et de traitement de valeurs font partie des activités considérées comme essentielles à la vie de la Nation. Elles permettent, en effet, la circulation des fonds et valeurs sur le territoire national. A ce titre, les entreprises exerçant ces fonctions, ont une obligation de continuité d'activité vis-à-vis de l'Etat et des citoyens.

Les entreprises de transport de fonds et activités annexes se doivent de mettre en œuvre des mesures qui permettent de protéger la santé et la sécurité de leurs salariés, tout en assurant leurs missions tout au long de cette crise sanitaire sans précédent.

Voilà pourquoi les organisations patronales du secteur, en concertation avec les organisations syndicales, les ministères de l'intérieur, des transports, du travail et de santé, ont conçus ce guide des bonnes pratiques à destination des entreprises et de leurs salariés.

[2020 04 03 - Coronavirus - Guide des bonnes pratiques](#)